

Conseil communal  
de et à  
1660 Château-d'Oex

## **Préavis No 14/2020**

Château-d'Oex, le 15 septembre 2020  
*Greffe + Travaux\_0134 + 9142\_Préavis édités +  
Tracteur Carraro\_emo*

### **Demande de crédit pour le remplacement du tracteur utilitaire**

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

### **OBJET DU PREAVIS**

Par le présent préavis, la municipalité sollicite votre autorité en vue du remplacement du tracteur utilitaire du service des travaux.

### **PREAMBULE**

Le tracteur actuel a été immatriculé en 2012. Il totalise à ce jour 2'225 heures de travail. Ce véhicule, hors service, a dû être remplacé en urgence, sachant que les coûts de réparation auraient été disproportionnés par rapport à la valeur résiduelle du tracteur. De plus, il aurait fallu, en pleine saison louer un engin similaire pour effectuer les travaux habituels ou mandater une entreprise pour faire ces travaux.

Ce tracteur, utilitaire et multifonctionnel, était équipé des agrégats suivants : tondeuse à gazon avec bac de ramassage, lame à neige, saleuse et porte charge, sachant qu'il était utilisé toute l'année pour les besoins des services parcs et jardins, cimetières, déneigement et salage des trottoirs, etc...

### **NOUVEAU VEHICULE**

Le remplacement de ce véhicule s'est fait dans le cadre du préavis No 11-2106 accordant à la municipalité, pour la législature 2016 – 2021, l'autorisation à engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles pour un montant de CHF 50'000.00 au maximum par cas.

Le choix s'est porté sur un véhicule similaire acquis auprès de l'entreprise Jean-Louis Henchoz Sàrl, à Rossinière pour un montant net TTC de CHF 49'500.00 (y compris homologation, rabais et reprise), mais sans agrégat de tonte qui doit encore être remplacé. A noter encore que les autres agrégats, mentionnés plus haut, sont en bon état et pourront fonctionner avec le nouveau véhicule acquis.

Demande de crédit pour le remplacement du tracteur utilitaire

**COÛT (TTC)**

Nouveau tracteur, sans agrégat	CHF	49'500.00
Agrégat tondeuse et bac	CHF	15'552.00
<b>Total TTC</b>	<b>CHF</b>	<b>65'052.00</b>
<b>Arrondi à CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>65'000.00</b>

**CONCLUSIONS**

En conclusion, la municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

**LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'ŒX**

- vu le préavis municipal No 14/2020 du 15 septembre 2020 ;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

- A) D'autoriser** la municipalité à remplacer le tracteur porte-outils et l'agrégat tondeuse et bac
- B) D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 65'000.00
- C) De financer** ce montant par un emprunt bancaire dans le cadre du plafond d'emprunt de la législature en cours pour un montant de CHF 65'000.00, si nécessaire
- D) D'amortir :**
  - L'investissement net de CHF 65'000.00 sur une période de 5 ans, à raison d'environ CHF 13'000.00 par an, la première fois au budget suivant l'achat du tracteur
  - A ce montant s'ajouteront au budget annuel des intérêts passifs de l'ordre de CHF 650.00 au taux moyen actuel de 0.98 %.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la municipalité en séance du 15 septembre 2020.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE****Le Syndic :****La Secrétaire :****Eric Grandjean****Eliane Morier**